

**MAIRIE DE BEVONS**  
**DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE**

**N° 33/2024**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-neuf octobre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de BEVONS régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur HUSER Marc, Maire.

Présents : Mesdames GRONCHI Karine, JULIEN Valérie, LEAL Séverine, Messieurs DA PRATO Joël, HUSER Marc, PLAUCHE Jonathan, PLAUCHE Régis, THOMAS Frédéric

Absents excusés : Madame MAZIERE Audrey, Messieurs PIZOIRD Vincent, SCOTTI Patrick

Procuration : Monsieur SCOTTI Patrick à Madame JULIEN Valérie

Convocation et affichage : 24/10/2024

Secrétaire de séance : Monsieur PLAUCHE Régis

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 8

**OBJET : PARKING DE L'ÉGLISE – CHOIX DE L'ENTREPRISE**

Monsieur le Maire rappelle le projet de création d'un parking public gratuit à proximité de l'église « Saint-Gervais et Protais » (délibération 12/2024).

Il précise qu'une subvention du Conseil Départemental au titre des « Amendes de Police » nous a été accordée le 18 octobre 2024 à hauteur de 50 % des dépenses HT et limitée à 12 033,20 € HT.

Il présente les devis de :

- BATRAMA pour réaliser les travaux d'un montant de 21 476,25 € HT (25 771,50 € TTC),
- VIRAGE pour l'achat de panneaux et support à vélo d'un montant de 727,60 € HT (873,12 € TTC).

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :**

- **Valide le devis de la société BATRAMA pour réaliser les travaux d'un montant de 21 476,25 € HT ;**
- **Valide le devis de VIRAGE pour l'achat de panneaux et support à vélo d'un montant de 727,60 € HT**
- **Dit que les crédits sont inscrits au budget 2024 ;**
- **Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.**

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,

BEVONS le 30 octobre 2024,

Le Maire,

**Marc HUSER**

Le secrétaire

Régis PLAUCHE

